



Conseil de sécurité

Cinquante-huitième année

Provisoire

4824^e séance

Lundi 15 septembre 2003, à 15 heures
New York

<i>Président :</i>	Sir Emyr Jones Parry	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Allemagne	M. Pleuger
	Angola	M. Gaspar Martins
	Bulgarie	M. Tafrov
	Cameroun	M. Tidjani
	Chili	M. Maqueira
	Chine	M. Wang Guangya
	Espagne	M. Arias
	États-Unis d'Amérique	M. Negroponte
	Fédération de Russie	M. Gatilov
	France	M. de La Sablière
	Guinée	M. Sow
	Mexique	M. Aguilar Zinser
	Pakistan	M. Khalid
	République arabe syrienne	M. Mekdad

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Lettre datée du 12 septembre 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2003/880)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est reprise à 15 h 10.

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants du Népal et de la Norvège des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Sharma (Népal) et M. Løvald (Norvège) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole au prochain orateur, je voudrais rappeler aux orateurs la décision prise par le Conseil de limiter, dans la mesure du possible, les interventions à trois minutes.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Soudan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Erwa (Soudan) (*parle en arabe*) : J'ai tout d'abord le plaisir de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci. Je suis convaincu que vos compétences permettront au travail du Conseil d'être très fructueux, tant pour ce qui touche l'Organisation elle-même que pour ce qui concerne les défis internationaux du moment. Nous voudrions également exprimer notre reconnaissance à la présidence syrienne du Conseil pour le mois dernier. Nous sommes heureux également de nous adresser au Conseil, alors même que nous exerçons la présidence du Groupe arabe, ce mois-ci.

Le Conseil de sécurité se réunit à un moment marqué par la tenue de nombreuses réunions et l'adoption de nombreuses résolutions et condamnations face aux événements néfastes qui sont survenus. Toutefois, ces activités ne visent pas à atténuer l'intransigeance d'Israël ni son obstination à poursuivre sa politique expansionniste d'implantation, sans parler de son refus de se conformer, en tant que puissance occupante, aux résolutions de l'Organisation des Nations Unies et du Conseil de sécurité. Cette

puissance a continué à commettre des actes d'agression, de persécution et d'oppression en tout genre contre le peuple palestinien et à saborder tous les efforts déployés en vue d'un règlement politique.

Il n'est pas surprenant, pour nous, que la Feuille de route ait conduit à une impasse. Depuis son introduction, Israël s'est échiné à empêcher son application. Il a également renforcé sa campagne militaire, envahi des villes en Cisjordanie et dans la bande de Gaza et a poursuivi sa politique de siège, de bouclage et d'élimination des symboles de la résistance palestinienne. En outre, il a continué à construire un mur de séparation, à des fins expansionnistes, bien que la communauté internationale ait condamné cette initiative destructrice. Il a porté un coup dévastateur à tous les efforts politiques, y compris ceux du Quatuor et de sa Feuille de route. Nous espérons que le Conseil tiendra une séance spéciale pour discuter de ce mur de séparation.

Mais Israël ne s'est pas arrêté là. Il est allé jusqu'à prendre, jeudi dernier, la décision soudaine d'expulser le Président Arafat du territoire palestinien. Ce faisant, il a pris une initiative sans précédent, de par sa nature, qui va conduire l'ensemble de la situation à un point de non-retour. Si Israël réussit, les conséquences seront extrêmement néfastes. La communauté internationale et l'Organisation des Nations Unies sont tenues, si elles veulent rester fidèles à leur engagement en faveur de la paix et de la sécurité, d'aller au-delà du simple rejet et de la simple condamnation d'une telle mesure. Le Conseil de sécurité, en particulier, doit faire face au défi flagrant et immédiat qui est posé à sa capacité à assumer ses responsabilités à cet égard. Le Conseil devrait forcer Israël à revenir sur une décision qui pourrait mettre définitivement fin aux efforts de paix et risquer de faire exploser, totalement et de manière incontrôlable, la situation au Moyen-Orient.

Les peuples du monde, et ceux du monde arabe et islamique en particulier, attendent du Conseil de sécurité qu'il prenne une décision ferme destinée à faire cesser l'intransigeance israélienne et à remettre les choses à leur place dans la poudrière qu'est cette région du monde, de manière à ce que toutes les parties concernées puissent reprendre la voie de la paix et honorer pleinement les engagements pris au titre de la Feuille de route. Ils attendent aussi du Conseil qu'il force Israël à revenir sur sa décision la plus récente.

Le Conseil a sans aucun doute vu les manifestations de colère dans les rues palestiniennes, où la situation demeure extrêmement tendue à la suite de l'annonce de la décision israélienne. Inutile de rappeler que cette décision coïncide avec le dixième anniversaire des Accords d'Oslo. En réalité, Israël déclare ainsi son intention de mettre fin à l'existence de l'Autorité palestinienne et de détruire tout le processus de paix, au mépris complet de la Feuille de route, des efforts du Quatuor et d'une multitude de résolutions du Conseil de sécurité. Le Conseil doit être à la hauteur de ses responsabilités en tant que gardien du droit international et défenseur de la paix et de la sécurité internationales.

Je voudrais terminer en indiquant que ce que nous craignons le plus, c'est que le Conseil se borne à condamner et à rejeter la dernière décision israélienne, et que ses résolutions ne soient pas respectées par Israël. Cela équivaldrait à donner à Israël le feu vert pour appliquer cette décision. Nous avons entendu le Cabinet israélien déclarer que le Président Arafat est un obstacle à la paix et qu'Israël fera tout son possible pour éliminer cet obstacle. Le Vice-Premier Ministre israélien, M. Ehud Olmert, a ensuite indiqué à la télévision israélienne que tuer Arafat était une option possible. Nous devons tous, désormais, prendre conscience du fait qu'Israël est le pays coupable du plus grand nombre de violations du droit et des résolutions internationales. Il n'obéit à aucune règle et semble déterminé à concrétiser ses intentions déclarées en dépit de la condamnation internationale. Et il le fera, à moins que le Conseil de sécurité n'assume ses responsabilités et ne prenne des mesures fermes pour mettre un terme à l'intransigeance israélienne avant qu'il ne soit trop tard.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Soudan des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Égypte, auquel je donne la parole.

M. Aboul Gheit (Égypte) (*parle en arabe*) : De concert avec la communauté internationale et toutes les capitales du monde, l'Égypte a rejeté, dénoncé et condamné la décision israélienne, qui constitue une violation de toutes les normes du droit international et reflète son mépris à l'égard de la volonté de la communauté internationale. Il en va de même pour sa politique incessante de provocation et d'agression

destinée à faire échouer les efforts sérieux et sincères déployés en faveur d'un règlement garantissant paix et sécurité aux peuples palestinien et israélien. Ceux qui ont pris la décision d'expulser le Président Arafat de sa patrie, qui est un président légitime et élu démocratiquement, font une erreur grossière qui compromet la paix et le droit de leur population à vivre dans leur propre État aux côtés d'un État palestinien.

Les relations entre les parties israélienne et palestinienne sont parvenues à un stade critique. Toutes les parties concernées et tous ceux qui ont appelé l'instauration de la paix et de la stabilité, sur la base de la justice et de la légitimité, aux premiers rangs desquels l'Égypte, se sont tous efforcés de créer les conditions nécessaires propices à une mise en oeuvre fidèle et totale de la Feuille de route, afin de parvenir au règlement souhaité. De manière tout à fait regrettable, nous nous heurtons à la volonté manifeste d'Israël de poursuivre sa politique d'assassinat des militants palestiniens. Nous avons également constaté qu'il poursuit, au mépris de la volonté de la communauté internationale, la construction d'un mur à caractère expansionniste, usurpant la terre palestinienne et empêchant les Palestiniens de vivre normalement. Cela a engendré un cycle de violence et de représailles : la violence de l'occupation et de l'agression et la violence de la résistance. Mais il est une différence fondamentale entre les deux et l'Égypte a vivement condamné toutes les actions visant des civils. Malheureusement, il y a en Israël des personnes, certaines occupant même des postes de responsabilité, qui continuent de penser qu'un règlement n'est possible que selon les conditions et le diktat qu'elles imposent. Ceci n'est pas acceptable pour la communauté internationale.

Le Conseil de sécurité doit aujourd'hui faire face à cette nouvelle menace israélienne. Le Conseil est également appelé à réaffirmer son attachement à la Feuille de route afin de réaliser l'objectif de deux États et de deux peuples, palestinien et israélien, vivant dans un climat de paix et de bon voisinage fondé sur le respect mutuel plutôt que sur l'arrogance et les tentatives d'humiliation, sur la compréhension plutôt que sur le recours à la force.

Pour terminer, il s'agit d'une période critique dans l'histoire de ce conflit de longue date. Des années d'expérience ont montré qu'il ne peut être réglé, premièrement, que par la conviction et la reconnaissance par Israël du droit inaliénable des

Palestiniens de créer leur État indépendant sur leur territoire national occupé depuis le 4 juin 1967. Nous ne pensons pas qu'Israël agit en étant pleinement conscient de cette nécessité. Deuxièmement, les Palestiniens doivent reconnaître le droit des États israélien et palestinien à vivre dans la paix et la sécurité à l'intérieur de frontières reconnues et sûres. Nous ne pensons pas que cette question soit l'objet d'une querelle au sein de la société palestinienne. La communauté internationale et les grandes puissances doivent aujourd'hui travailler énergiquement et résolument pour créer une atmosphère propice à la reprise des négociations afin d'atteindre ces objectifs et s'opposer fermement à ce comportement qui aura des conséquences catastrophiques pour nous tous.

Le Président (*parle en anglais*): L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Algérie.

M. Baali (Algérie): Monsieur le Président, permettez-moi, tout d'abord, de vous adresser mes félicitations pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité et de vous remercier d'avoir bien voulu accéder à la requête du Groupe des États arabes d'organiser ce débat sur une question des plus essentielles.

Mes félicitations vont aussi à l'Ambassadeur Mekdad de la Syrie, dont la présidence du Conseil, le mois dernier, a été aussi efficace que dense.

Ma délégation prend la parole aujourd'hui devant le Conseil pour exprimer sa profonde préoccupation devant la grave détérioration de la situation en Palestine occupée aux plans politique, sécuritaire et humanitaire, qui fait peser de lourdes et réelles menaces sur l'existence et l'intégrité physique du peuple palestinien et sur la paix et la stabilité de la région dans son ensemble.

Dix années après la signature des Accords d'Oslo, le processus de paix se trouve toujours dans l'impasse en dépit des espoirs, même mesurés, soulevés par le lancement de l'initiative de la Feuille de route par le Quatuor en vue de le réanimer. C'est à l'aune de l'objectif primordial d'un règlement juste et durable du conflit au Moyen-Orient, étape indispensable à notre objectif commun de maintien de la paix et de la sécurité internationales, que mon pays entend mesurer cette nouvelle et incroyable provocation de la part de la puissance occupante en Palestine intervenue – est-ce une simple coïncidence? –

10 ans jour pour jour après Oslo qui consiste à vouloir bannir, dans l'illégalité la plus totale et avec l'arrogance et le mépris pour le droit qui lui sont habituels, le Président de l'Autorité palestinienne, M. Yasser Arafat, démocratiquement élu par son peuple en vue de lui conférer la légitimité nécessaire pour négocier, en son nom, avec l'ennemi israélien occupant sa terre un règlement définitif devant mener à la réalisation de ses droits nationaux bafoués.

Bien plus grave, de l'aveu même du Vice-Premier Ministre israélien, « tuer Yasser Arafat » est désormais l'une des options ouvertes à l'armée pour écarter le Président de l'Autorité palestinienne, perçu comme l'obstacle dont il faut, à tout prix, se débarrasser. Cette décision, si elle devait se concrétiser, ne ferait pas qu'apporter le coup de grâce à un processus de paix déjà moribond, elle entraînerait la Palestine et l'ensemble de la région dans une spirale de violence que rien, ni personne, ne pourrait maîtriser, et fragiliserait encore davantage un ordre international déjà soumis à toutes sortes de tensions et de défis.

Il apparaît clairement depuis le mois de septembre 2000, et plus encore depuis le lancement de la Feuille de route, que la politique constante de la puissance occupante n'a pas d'autres objectifs que celui de combattre l'idée même d'un État palestinien et d'empêcher son avènement. Toutes les actions illégales et criminelles menées au quotidien par la puissance occupante, depuis l'encouragement aux implantations illégales de colonies et les restrictions aux libertés fondamentales des Palestiniens et de leurs dirigeants jusqu'aux assassinats ciblés de responsables et militants d'organisations palestiniennes diverses, participent toutes d'une stratégie de tension permanente au service exclusif de ce but de guerre primordial.

Israël poursuit les chimères d'une paix résultant d'une guerre totale lui assurant une victoire totale, sans se soucier des retombées de cette politique sur la paix et la sécurité internationales, et ne veut, à l'évidence, pas d'une paix négociée et garantie par la communauté internationale qui passe, nécessairement, par la restitution des territoires conquis par la force. Israël entend ainsi tirer profit de la conjoncture internationale pour modifier la réalité sur le territoire palestinien en empruntant, à une époque révolue et définitivement rejetée par la communauté internationale, la technique de l'érection de murs physiques destinés à consolider le mur de la haine et de la méfiance que la vague de

violence ininterrompue a dressé entre les Israéliens et les Palestiniens, que l'Histoire a, pourtant, condamnés à vivre côte à côte.

En définitive, en menaçant d'expulser le lauréat du prix Nobel de la paix, c'est la paix qu'on veut bannir et c'est l'espoir d'une solution négociée que l'on veut enterrer. L'Algérie, pour ce qui la concerne, n'entend pas tomber dans le piège tendu par Israël à la communauté internationale pour l'amener à se substituer au peuple palestinien dans le choix de ceux, parmi plusieurs générations de dirigeants tous aussi sincères les uns que les autres envers les aspirations de leur peuple, qui lui paraissent les plus aptes à négocier, en son nom, un règlement juste, définitif et durable devant mener à l'instauration d'un État national palestinien viable et démocratique, ayant pour capitale Al Qods Al Charif, et vivant en paix avec l'ensemble de ses voisins.

L'Algérie, qui se tient résolument aux côtés du peuple palestinien héroïque et de sa direction légitime, condamne avec la plus grande énergie la décision prise par Israël à l'encontre du Président Arafat et se félicite de la position exprimée par la communauté internationale à travers les appels lancés par le Conseil de sécurité le 12 septembre et par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ainsi que par d'autres puissances pour qu'Israël ne mette pas sa menace à exécution.

Enfin, l'Algérie estime que le Conseil de sécurité doit résolument appuyer tous ces appels en procédant à l'adoption du projet de résolution soumis par l'Angola au nom du Groupe des pays non alignés pour que force revienne au droit.

Le Président (*parle en anglais*): L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant des Émirats arabes unis.

M. Al-Shamsi (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*): Au nom des Émirats arabes unis, je voudrais saisir cette occasion pour vous féliciter, Monsieur le Président, et vous souhaiter plein succès pour votre présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci. Je voudrais également adresser mes remerciements sincères à votre prédécesseur, le Représentant permanent de la Syrie, pour la sagesse avec laquelle il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Votre réponse rapide à la requête en vue de tenir une séance importante du Conseil de sécurité reflète la

préoccupation croissante de la communauté internationale face à l'évolution tragique et grave de la situation dans les territoires occupés à la suite des mesures illégales prises par le Gouvernement israélien et des actes illégaux pris par ce même gouvernement en violation du droit humanitaire et du droit international.

Des efforts énormes ont été déployés par le Quatuor et les pays de la région ces derniers mois pour enrayer la violence et reprendre les pourparlers entre les Palestiniens et les Israéliens en vue de la mise en oeuvre la Feuille de route. Nous avons cependant constaté que le Gouvernement israélien procède graduellement à une escalade quotidienne de sa campagne hostile et méthodique à l'encontre du peuple palestinien et de sa direction nationale. Cette campagne reflète l'intention préméditée d'Israël de se débarrasser de la Feuille de route, qui l'enjoint légalement de se retirer des villes et des territoires palestiniens occupés et de démanteler ses colonies de peuplement illégales, afin de permettre aux Palestiniens de créer un État indépendant, ayant pour capitale Al Qods Al Charif. Sinon, comment le monde peut-il expliquer les actes quotidiens commis par le Gouvernement israélien, y compris les bouclages, les assassinats prémédités, l'incarcération arbitraire de centaines de Palestiniens innocents ainsi que la destruction injustifiée et irresponsable de villes et d'institutions nationales palestiniennes, de même que de biens publics et privés?

Le Gouvernement israélien a récemment adopté une décision en vue d'expulser le Président palestinien élu. Le Gouvernement des Émirats arabes unis dénonce vivement toute tentative israélienne visant à affaiblir le peuple palestinien et à semer la discorde entre ses factions par le biais de la décision visant à expulser son Président légitimement élu, Yasser Arafat, ou à le tuer, comme l'a déclaré dernièrement le Vice-Premier Ministre israélien. Israël a déjà exercé à son encontre toutes sortes de tentatives d'isolement, de blocus et d'humiliation. Les Émirats arabes unis considèrent que ces actes de provocation criminels de la part d'Israël constituent une escalade de la guerre ainsi que du terrorisme d'État. La déclaration d'une nouvelle guerre contre les Palestiniens ne fera que saper l'ensemble des efforts déployés à ce jour en vue d'instaurer la paix, de mettre fin au cycle de la violence et d'appliquer la Feuille de route, qui nous permettra de parvenir à la stabilité au Moyen-Orient.

Nous demandons par conséquent aux membres du Quatuor et aux membres permanents du Conseil de sécurité de prendre les mesures qui s'imposent afin de forcer Israël à revenir inconditionnellement sur sa décision visant à éloigner Yasser Arafat. Nous réaffirmons notre appui total et notre solidarité avec le peuple palestinien frère et sa direction nationale dans leur lutte contre la campagne menée par Israël. Nous demandons à la communauté internationale d'insister sur ce qui suit.

Premièrement, le Président Yasser Arafat est le Président légitimement élu du peuple palestinien. Le Gouvernement israélien, en tant que puissance occupante, doit veiller à assurer sa sécurité, lever le siège dont il fait l'objet et cesser toute menace de le tuer ou de l'exiler, lui ou tout autre citoyen palestinien, conformément au droit international humanitaire, et notamment à la quatrième Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, du 12 août 1949.

Deuxièmement, il faut exiger que le Gouvernement israélien cesse immédiatement les exécutions extrajudiciaires et tous les actes d'hostilité à l'encontre du peuple palestinien et de sa direction nationale. Il doit également honorer ses obligations au titre de la Feuille de route sur la base des résolutions internationales y afférentes, en particulier la résolution 181 (II) de 1947 de l'Assemblée générale et les résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 1397 (2002) du Conseil de sécurité.

Troisièmement et enfin, il faut fournir un soutien politique, moral et financier accru à l'Autorité palestinienne et à son nouveau Premier Ministre afin de lui permettre de former un Gouvernement palestinien qui soit en mesure de procéder à la remise en état de l'infrastructure palestinienne et de répondre aux besoins croissants du peuple palestinien, étant donné qu'il est quotidiennement soumis à l'occupation, au couvre-feu et à des actes de violence de la part d'Israël.

M. Bennouna (Maroc) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord, au nom de la délégation marocaine, de présenter à la présidence de la Grande-Bretagne toutes nos félicitations pour le travail remarquable que vous accomplissez en ce mois pour renforcer la paix et la sécurité internationales. Je voudrais également remercier M. Roed-Larsen, que j'ai écouté avec intérêt ce matin, pour un exposé complet et

objectif sur la situation au Moyen-Orient, y compris la Palestine.

L'heure est grave. Le Conseil se réunit à un moment où on assiste à une aggravation sans précédent de la situation en Palestine, alors que les violences et les destructions se multiplient. La population palestinienne supporte en plus de l'insécurité quotidienne les privations de toutes sortes. C'est dans une telle situation, à un moment où la coopération appelle à multiplier les canaux du dialogue israélo-palestinien que les autorités israéliennes ont décidé, jeudi dernier, du principe de la déportation, du bannissement du Président Arafat.

Une telle décision a été prise au mépris des règles les plus élémentaires du droit international s'agissant du chef légitime de l'Autorité palestinienne élu démocratiquement par le peuple palestinien. Plus que cela, le Président Arafat, qui a une légitimité historique incontestable, symbolise les aspirations profondes du peuple palestinien pour sa libération et un avenir décent pour ses enfants.

D'autre part, la décision de bannir le Président Arafat ne peut que porter un coup fatal au processus de paix et notamment aux efforts déployés par le Quatuor pour aménager les étapes et les évolutions en vue de parvenir à une solution juste et définitive, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, et en particulier la résolution 1397 (2002), adoptée l'an dernier. Il s'agit en d'autres termes de mettre fin à l'occupation israélienne et de créer les conditions pour la mise en place d'un État palestinien souverain, qui coexisterait en paix aux côtés d'Israël.

En présence d'une situation aussi alarmante, S. M. le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al Qods, a immédiatement adressé des messages aux membres du Quatuor pour qu'ils interviennent sans tarder, afin d'empêcher Israël de passer à l'acte et de mettre en oeuvre sa décision illégale. Sa Majesté a également interpellé les autorités israéliennes en exprimant sa profonde inquiétude et sa grande préoccupation quant aux conséquences graves qui découleraient de l'expulsion du Président Arafat ou de toute atteinte à sa personne et à sa sécurité.

Le Royaume du Maroc croit fermement que l'issue de ce conflit passe par le dialogue et le retour des parties à la table des négociations. Il faut le faire au plus vite, sans condition, et éviter tous les actes

unilatéraux susceptibles de renforcer l'escalade de la violence et de la contre-violence.

Nous avons quant à nous et à maintes reprises condamné le terrorisme, comme l'a fait d'ailleurs le représentant palestinien ce matin, condamné le terrorisme d'où qu'il vienne et quelles qu'en soient les motivations. Mais nous avons aussi insisté pour que tout soit entrepris afin d'éliminer les causes de ce fléau.

La sagesse, la modération et le dialogue restent les meilleurs garants d'une solution juste et durable à la crise du Moyen-Orient. C'est dans cet esprit que le Royaume du Maroc réitère sa pleine disposition à multiplier les efforts et les contacts, dans le but de redynamiser la Feuille de route, coparrainée par le Quatuor, et soutenue par l'ensemble de la communauté internationale. Nous souhaitons vivement que la communauté internationale, par l'intermédiaire du Conseil, adresse un message clair à Israël pour qu'il revienne sur sa décision et en appelle à l'arrêt de toute forme de violence.

Nous ne devons aucunement permettre au cycle de la violence et de la contre-violence de nous écarter de la voie de la paix, de la sécurité et de la stabilité régionales. L'ONU, et notamment le Conseil de sécurité, devra assumer ses responsabilités face à la dégradation de la situation en Palestine.

L'objectif est clair, car la création d'un État palestinien est le seul moyen de garantir la sécurité de tous les enfants de cette région. Et ce n'est certainement pas en éliminant l'interlocuteur palestinien légitime que les autorités israéliennes progresseront vers une sécurité et une tranquillité accrues.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Maroc des aimables paroles qu'il m'a adressées. L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Bahreïn. Je l'invite à prendre la parole à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Almansoor (Bahreïn) (*parle en arabe*) : C'est avec un grand plaisir que je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que tous les membres du Conseil de sécurité, de tenir la présente séance importante du Conseil de sécurité sous votre présidence avisée afin de débattre de la détérioration de la situation dans les territoires palestiniens. Nous remercions également votre honorable prédécesseur, le Représentant

permanent de la République arabe syrienne, qui n'a ménagé aucun effort pour faire aboutir les travaux du Conseil le mois dernier.

La présente séance du Conseil de sécurité se tient à une période très grave pour le Moyen-Orient au cours de laquelle le peuple palestinien et l'Autorité palestinienne ont été témoins de la détérioration quotidienne de la situation à cause des agressions israéliennes persistantes. La décision de principe d'Israël d'expulser le Président Arafat élu par le peuple palestinien aura de graves conséquences sur la situation dans les territoires palestiniens. Elle aura des répercussions importantes sur tous les efforts déployés pour réaliser une paix juste et globale dans la région – paix que nous avons appelée de nos vœux depuis longtemps. Si elle est appliquée, la décision d'expulser le Président Arafat portera gravement atteinte à la stabilité et représentera un revers pour le processus de paix au Moyen-Orient, en faveur duquel les États arabes ont oeuvré de tout cœur. Cette expulsion représenterait un nouveau défi pour la communauté internationale.

Nous ne pouvons que manifester notre vive inquiétude face à la détérioration de la situation dans les territoires palestiniens occupés. Cette détérioration découle de la persistance du Gouvernement israélien à poursuivre sa politique d'assassinat et ses efforts pour tuer dans l'oeuf tous les efforts de paix en imposant des conditions qui ne figurent pas dans le processus de paix appelé « Feuille de route ». En outre, Israël poursuit la construction de son mur de séparation sous prétexte d'assurer sa propre sécurité alors que ce mur vise en fait principalement à contrôler davantage de territoires palestiniens. La poursuite de la construction du mur de séparation nuira beaucoup aux efforts de paix et aux mesures visant à renforcer la confiance entre les parties, comme cela est stipulé dans la Feuille de route. En outre, cela étouffera encore plus la population palestinienne.

Le cessez-le-feu déclaré par les factions palestiniennes et par Israël représentait un pas positif sur la voie de l'établissement d'une atmosphère de paix et de stabilité dans la région. Néanmoins, la persistance israélienne à poursuivre sa politique d'assassinat a fortement nui au cessez-le-feu. Nous pensons en conséquence que le Gouvernement israélien se doit de mettre immédiatement fin à ses pratiques d'assassinat, de violence, d'incursion dans les villes et de destruction des maisons, ainsi qu'aux autres mesures

propres à nuire à la Feuille de route et au processus de paix dans son ensemble. La communauté internationale, représentée par le Conseil de sécurité, doit demander au Gouvernement israélien de cesser toute tentative visant à faire avorter la Feuille de route et de respecter ses obligations internationales afin de réaliser une paix juste et globale au Moyen-Orient.

À cet égard, nous pensons qu'il est temps que le Conseil de sécurité envoie une force internationale pour que les deux parties cessent les combats, ce qui serait une autre contribution de l'Organisation des Nations Unies au règlement final du processus de paix dans la région.

Pour terminer, nous ne pouvons qu'exprimer l'espoir de voir nos délibérations mener à des efforts qui ouvriront la voie à une paix globale dans la région. Il convient néanmoins de réaffirmer que la paix et la sécurité au Moyen-Orient ne seront réalisées que par la mise en oeuvre des résolutions de l'ONU, notamment les résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 425 (1978) du Conseil de sécurité, qui demandent de mettre fin à l'occupation israélienne de tous les territoires arabes occupés, d'établir un État palestinien indépendant avec Jérusalem comme capitale et de permettre le retour de tous les réfugiés et des personnes déplacées sur leurs terres.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est l'Observateur permanent de la Ligue des États arabes, M. Yahya Mahmassani, à qui je donne la parole.

M. Mahmassani (Ligue des États arabes) (*parle en arabe*) : Permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois et de vous souhaiter plein succès dans vos efforts. Je souhaiterais également exprimer notre reconnaissance à la délégation syrienne pour sa présidence efficace et éclairée du Conseil le mois dernier. De même, je saisis cette occasion pour féliciter l'Ambassadeur Fayssal Mekdad pour sa nomination en tant que Représentant permanent de la Syrie auprès de l'Organisation des Nations Unies.

L'occupation continue par Israël des territoires arabes se trouve au coeur du conflit arabo-israélien et bloque tous les efforts déployés pour réaliser une paix juste et durable au Moyen-Orient. Israël poursuit cette politique en dépit des appels de la communauté internationale, des résolutions du Conseil de sécurité et de l'initiative de paix arabe adoptée au Sommet de

Beyrouth en 2002, laquelle a été approuvée à l'unanimité par le Conseil de sécurité mais rejetée par Israël.

Après 50 années de guerre et de violence, quand pourra-t-on persuader le Gouvernement israélien que la guerre, la violence et les brutalités ne régleront pas la question du Moyen-Orient? Quand sera-t-il convaincu que les négociations de paix et l'application des résolutions de la légalité internationale sont le seul moyen pour Israël, pour la Palestine et pour tous les autres États de la région de vivre dans la paix, la sécurité et la stabilité? Les tentatives israéliennes de placer le conflit israélo-palestinien dans le contexte de la guerre contre le terrorisme sont des efforts vains et ridicules qui ne trompent personne. Les Palestiniens sont les victimes des pratiques arbitraires israéliennes. L'occupation continue des territoires palestiniens par Israël se trouve au coeur du conflit.

M. Road-Larsen a brossé un sombre tableau de la situation du peuple palestinien résultant de l'occupation et des pratiques des forces israéliennes. Il a une fois de plus montré que les perspectives de paix dans la région avaient un futur pour le moins opaque du fait de l'intransigeance israélienne. Israël a érigé toutes sortes d'obstacles sur la voie de la mise en oeuvre de la Feuille de route. Il continue de créer des colonies de peuplement et de construire un mur expansionniste, qui, loin de garantir la sécurité des Israéliens, enfermera le peuple palestinien dans une immense prison.

La cessation de l'occupation israélienne et l'instauration d'une paix durable sont les seules voies qui peuvent assurer la sécurité tant pour le peuple palestinien que pour le peuple israélien. La violation par Israël du droit international humanitaire et des Conventions de Genève fait désormais partie de la routine, comme si cela ne soulevait aucune inquiétude de la part de la communauté internationale. Israël a été jusqu'à prendre la décision officielle de principe d'expulser le Président Arafat, le Président élu du peuple palestinien, et d'attenter à sa sécurité et à ses jours. Cette décision est illégale et immorale, et toute attaque contre le Président palestinien est une attaque contre l'ensemble du peuple palestinien. Israël sait fort bien qu'une attaque contre Arafat ne conduira pas à la paix et à la sécurité, mais attisera plutôt les flammes de la violence et exacerbera le courroux du peuple palestinien.

Comment le Conseil de sécurité peut-il rester sans réagir face au mépris flagrant d'Israël à l'égard de la communauté internationale? Nous adjurons le Conseil de prendre des mesures très claires pour qu'Israël cesse de bafouer la morale et les lois internationales et qu'il reprenne la voie de la paix en appliquant la Feuille de route et en se retirant de tous les territoires occupés, notamment le Golan syrien et les fermes de Chebaa au Liban, conformément à l'initiative de paix arabe, afin de parvenir à une solution juste et durable dans la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je félicite l'Observateur permanent de la Ligue des États arabes auprès de l'Organisation des Nations Unies pour sa brièveté relative.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est M. Papa Louis Fall, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Fall : Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre. Je voudrais saisir également cette occasion pour exprimer mes félicitations à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Wehbe, Représentant permanent de la Syrie, qui a su diriger les travaux du Conseil avec une efficacité tout à fait exemplaire.

Je vous suis également reconnaissant, Monsieur le Président, ainsi qu'aux distingués membres du Conseil, d'avoir bien voulu m'autoriser à prendre la parole en ma qualité de Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien afin de participer à cet important débat initié par le Groupe arabe sur la question du Moyen-Orient, y compris la question de Palestine, consécutivement à la décision israélienne de principe de procéder à l'expulsion ou au bannissement du Président de l'Autorité palestinienne, S. E. M. Arafat.

J'ai deux séries d'observations et de commentaires à formuler. Tout d'abord, c'est la situation explosive qui persiste sur le terrain suite aux incursions de l'armée israélienne en territoire palestinien, suite aux exécutions extrajudiciaires, suite à la spirale de violence, d'attaques, de violence, de contre-violence, de vengeance, de contre-vengeance, qui, – comme cela a été dit maintes fois ici – a pour origine l'occupation israélienne du territoire

palestinien. Il s'y ajoute le fait que la situation a empiré puisque nous avons assisté depuis quelques temps à une aggravation extrêmement sérieuse de la situation avec les attentats suicide et les pertes en vies humaines qu'il s'agisse des Israéliens ou des Palestiniens.

Notre Comité condamne, comme il l'a toujours fait, avec la dernière énergie, toute forme de violence et toute attaque, quelles qu'en soient les motivations, quelles qu'en soient les victimes, quelles qu'en soient les justifications, a priori ou a posteriori. Parce que la vie est sacrée, nous ne pouvons pas utiliser des enfants ou des personnes innocentes pour chercher à assouvir telle cause ou telle autre. Nous sommes donc très clairs là-dessus.

Il y a également la poursuite de l'implantation de colonies de peuplement de la part d'Israël en territoire palestinien, en violation totale du droit international, et je crois que ceci mérite d'être souligné. Le Conseil devrait lancer un signal fort à la puissance occupante pour lui faire comprendre que, dans le sillage de la condamnation de la communauté internationale, ces agissements doivent cesser, comme doit cesser, également la construction du mur de séparation, qui va jusqu'à empiéter profondément sur les territoires palestiniens et qui constitue, si l'on n'y prend pas garde, une sorte de fait accompli qui préjuge déjà du futur des relations et du tracé des frontières.

La deuxième série d'observations que je voudrais formuler a trait à la décision de principe de bannissement/déportation prise par le Gouvernement israélien. S'agit-il d'un ballon d'essai? S'agit-il d'une intention délibérée? S'agit-il d'une décision mûrement réfléchie ou d'une sorte de diversion – diversion aux conséquences incalculables? Au moment où toute l'attention est braquée sur la nécessité pour les deux parties de mettre en oeuvre la Feuille de route, est-ce qu'il s'agit de détourner l'attention pour créer un nouveau *casus belli* – une nouvelle situation à partir de laquelle l'attention de la communauté va être braquée ailleurs, et on va demander à Israël de faire preuve de compréhension, de ceci, cela et tout le monde va se diriger vers Israël pour l'inviter à revenir sur sa décision? Cela risque de déplacer l'origine du problème qui était l'occupation du territoire palestinien et la poursuite de la construction du mur de séparation.

Cela dit, je pense que le Conseil est à la croisée des chemins parce qu'une décision grave a été proférée

et une personnalité du Gouvernement israélien – et non des moindres – a dit qu’Israël avait quelques options, y compris l’élimination du Président Arafat. D’ici à ce qu’on pense à un meurtre ou à un assassinat, il n’y a qu’un pas. Et si l’irréparable devait se produire, les conséquences seraient incalculables, non seulement pour Israël et la Palestine, mais également pour l’ensemble du Moyen-Orient et toute la communauté internationale, jusqu’en Afrique.

Je vois d’ici, après les prières du vendredi à la mosquée dans certains pays – y compris le pays dont je suis originaire, le Sénégal – comment certains pourraient exciper de la situation pour créer le chaos et demander la rupture des relations diplomatiques entre tel ou tel pays avec Israël, ce que nous ne souhaitons pas. C’est pourquoi nous invitons Israël à la mesure, au discernement, à faire attention parce qu’on peut peut-être lancer un appel sur le coup de la colère ou parce qu’on veut lancer un ballon d’essai, mais d’autres, qui ont déjà eu l’occasion d’assassiner leur propre Premier Ministre – colauréat du prix Nobel de la paix – pourraient prendre cela au sérieux et peut-être aller au-delà de l’intention proclamée par Israël. Qui sait si une balle perdue, un accident ne pourrait pas se produire quelque part, accident que l’on mettrait sur le compte d’une intention non délibérée?

Ceci est grave. C’est la raison pour laquelle notre Comité voulait appeler l’attention du Conseil en le sensibilisant à la nécessité pour la communauté internationale d’aider le peuple israélien qui vit une situation économique des plus déplorables. N’eût été l’assistance apportée par la famille des Nations Unies et certains pays donateurs, la situation aurait encore empiré. Nous lançons un appel pour qu’on fasse en sorte que la Feuille de route soit appliquée de bonne foi par toutes les parties, afin que cette vision – qui a été initiée par le Président Bush, qui a été adoptée par le Sommet arabe, que le Conseil de sécurité a adoptée et que l’Union africaine a, dans sa décision de juillet dernier à Maputo, entérinée – soit concrétisée et qu’on puisse noyer à jamais les voix des Cassandre et des extrémistes des deux côtés et leurs dessins funestes dans cet hymne à la paix que nous entonnons tous.

Le Président (*parle en anglais*) : L’orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Bangladesh. Je l’invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Chowdhury (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je me dois avant tout de féliciter la délégation du Royaume-Uni du dynamisme hors pair avec lequel elle dirige les travaux du Conseil en ces heures difficiles. La Syrie doit, elle aussi, être louée pour le rôle qu’elle a joué à la présidence du Conseil le mois dernier.

Ma délégation souscrit à la déclaration que s’apprête à faire l’Ambassadeur de la Malaisie, qui préside le Mouvement des pays non alignés.

Le Bangladesh s’inquiète profondément de l’évolution de la situation au Moyen-Orient, marquée par l’aggravation quotidienne des souffrances de la Palestine. L’escalade de la violence et le sang versé sont pour le moins inquiétants. Mais, ce qui est encore plus consternant, c’est qu’aucune issue n’est en vue. La Feuille de route vers la paix s’avère déchirée.

Les faibles lueurs d’espoir qui avaient pointé à l’horizon paraissent désormais avoir été éclipsées par les sombres nuages du désespoir et de la destruction. De toutes les erreurs d’appréciation qui ont entraîné la dégradation de la situation, la dernière en date est la décision prise par Israël d’expulser le Président Yasser Arafat.

Le Gouvernement bangladais a publié à Dhaka une déclaration, dans laquelle il a vigoureusement condamné et dénoncé cette décision, tout en en demandant son annulation. Il a également exigé le retrait immédiat des forces israéliennes présentes sur les territoires arabes et palestiniens occupés. Dans sa déclaration, le Gouvernement fait remarquer également que la décision en question fera surgir d’importants obstacles à la mise en oeuvre de la Feuille de route, qui prévoit, notamment, une Palestine démocratique, souveraine et indépendante à l’horizon 2005.

Le Conseil doit agir sans tarder pour empêcher une escalade de l’horreur et de la haine. Nous devons mettre un terme aux actes de terreur, de provocation, d’incitation et de destruction. Il faut poursuivre sans relâche les efforts du Quatuor et rétablir la confiance dans l’efficacité de la Feuille de route. Il faut persuader les deux parties de regagner la table des négociations, ce qui exige l’instauration d’un climat propice. Aucun compromis autour de la Palestine ne saurait être aussi douloureux que l’absence de tout compromis.

Nous reconnaissons tous que notre tâche ne sera pas facile. Pour atteindre ces objectifs, la communauté

internationale doit agir rapidement et de façon juste afin de mettre un terme aux immenses souffrances que les habitants de la région endurent depuis si longtemps.

Les déclarations provocatrices ne sauraient endiguer la montée de la colère et de la frustration; au contraire, elles ne feront que nourrir les instincts négatifs. Les paroles intransigeantes ne sauraient favoriser un accord; au contraire, elles y feront obstacle. Il faut les éviter.

Nous appelons au calme et à la modération tant dans les paroles que dans les actes. En ces terres saintes, où les trois grandes religions que sont l'islam, le judaïsme et le christianisme ont vu le jour et d'où des messages de paix et d'harmonie ont été lancés par le passé, on ne saurait concevoir que les valeurs de retenue et de raison perdent aujourd'hui du terrain. Il est primordial d'enrayer cette tendance. Ces valeurs, qui constituent le noble héritage des musulmans, juifs et chrétiens, doivent être rétablies. Rien ne nous donnerait une plus grande satisfaction et une plus grande joie.

Le Bangladesh s'efforcera d'oeuvrer dans ce sens de toutes les manières possibles, en coopérant avec tous les autres États, membres ou non membres du Conseil, en vue de faire triompher l'esprit de tolérance et de rallumer le flambeau de l'espoir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Bangladesh de ses paroles aimables à mon égard.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Malaisie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Rastam (Malaisie) (*parle en anglais*) : J'interviens au nom du Mouvement des pays non alignés. Nous félicitons le Royaume-Uni de son accession à la présidence du Conseil pour ce mois, et nous remercions la Syrie des activités qu'elle a menées le mois dernier.

Le Mouvement des pays non alignés avait observé quelques faits encourageants dans le processus de paix, avec le démarrage de la mise en oeuvre de la Feuille de route. Mais à présent, nous sommes profondément alarmés par la tournure que viennent de prendre les événements. Depuis le mois passé, nous assistons à une montée en flèche des violences, avec les multiples incursions d'Israël dans les villes palestiniennes, l'assassinat délibéré de civils

palestiniens, les exécutions extrajudiciaires, le recours à une force excessive et arbitraire, et les attentats suicides à la bombe perpétrés contre les Israéliens. Nous déplorons sincèrement la mort de civils palestiniens et israéliens. Malheureusement, bien d'autres mourront encore si la violence continue de monter. Le Mouvement condamne ces actes de violence et déplore la perte de vies innocentes dans les deux camps. La paix continuera de s'éloigner si on laisse s'intensifier ce cycle de violence.

Le Mouvement des pays non alignés est attaché à un règlement pacifique du conflit israélo-palestinien. Il appuie fermement la solution de deux États, sur la base de la ligne de 1967. Nous pensons que la paix au Moyen-Orient ne pourra être atteinte que si les droits inaliénables des Palestiniens sont respectés, notamment leur droit à l'autodétermination, à l'indépendance nationale et à l'exercice de la souveraineté au sein de leur propre État, la Palestine, avec Jérusalem-Est comme capitale.

Nous demandons instamment à Israël de revenir à la raison et d'accepter la solution des deux États, telle qu'envisagée dans la résolution 1397 (2002) du Conseil de sécurité et préconisée dans la Feuille de route. Ce n'est que si Israël accepte un État palestinien et demeure attaché à sa création que sa sécurité pourra être assurée. La poursuite de l'occupation israélienne et les dures opérations militaires ne sont pas une solution viable.

À cet égard, nous continuons de prôner la relance de la Feuille de route et le déploiement de nouveaux efforts intensifs de la part du Quatuor et des parties concernées. Nous nous félicitons que le Quatuor ait prévu de se réunir à New York la semaine prochaine.

La récente décision du cabinet de sécurité israélien d'expulser le Président Yasser Arafat, dirigeant démocratiquement élu de la Palestine, montre une nouvelle fois de façon flagrante qu'Israël essaie délibérément d'intimider et de dominer le peuple palestinien, qu'il fait fi de l'opinion internationale et qu'il foule au pied le droit international. Nous sommes consternés par l'ampleur des desseins israéliens, tels qu'ils sont clairement apparus lorsque le Vice-Premier Ministre israélien a déclaré que tuer le Président Arafat était définitivement une option. Nous souhaitons rappeler au Conseil qu'une telle mesure de la part d'Israël constituerait une violation patente de la quatrième Convention de Genève. Le fait même

qu'Israël envisage une telle mesure à cette étape cruciale du processus de paix est on ne peut plus irresponsable. Une telle décision provocatrice ne fera qu'aggraver la situation et déclencher un nouveau cycle de violence encore plus intense, et ne servira qu'à saper la moindre avancée enregistrée par le fragile processus de paix. Il ne faut pas que la communauté internationale et le Conseil de sécurité soient paralysés face à cette décision israélienne. Il faut que le Conseil empêche l'exécution de la menace qui plane sur le Président Arafat et qu'il fasse respecter la primauté du droit.

On ne saurait fermer les yeux sur le problème que représentent la poursuite de la politique de colonisation et la construction d'un mur de séparation à Gaza, par Israël. Les activités de colonisation d'Israël ont des conséquences très graves pour le peuple palestinien. Elles continuent de poser un obstacle majeur au processus de paix et portent gravement atteinte à la création d'un État palestinien contigu qui soit viable. Nous demandons instamment au Conseil de sécurité d'intervenir avec fermeté en vue d'empêcher l'achèvement de la construction de ce mur et de le détruire. Il importe de faire pression sur Israël pour qu'il en stoppe la construction. Ainsi que le prévoit la Feuille de route, Israël est tenu, en fait, de démanteler ses colonies de peuplement avancées et de suspendre toutes les activités de peuplement.

La situation humanitaire des Palestiniens vivant sous l'occupation israélienne est une source de vives préoccupations. Le Mouvement des pays non alignés demande à Israël de mettre fin à l'humiliation subie par le peuple palestinien. Si Israël aspire réellement à une solution juste et durable au conflit, il doit savoir que les Palestiniens ont besoin de voir les avantages que la réalisation de la paix apportera concrètement à leur vie. Pour les deux parties, la solution consiste à revenir à la table des négociations, et non pas à intensifier la violence et l'oppression.

Nous prions instamment le Conseil de sécurité de prendre position clairement et nettement en adoptant aujourd'hui une résolution qui traduit l'opposition ferme du Conseil à la décision israélienne d'écarter le Président Arafat.

Le Président (*parle en anglais*) : J'étais en train de faire un calcul mental. La séance a commencé presque à l'heure et les orateurs ont parlé environ cinq minutes et demi chacun. Le Conseil a convenu qu'il y

aurait trois minutes par orateur. Puis-je donc demander aux orateurs de respecter cette règle? J'ai un marteau et une montre et je pourrais commencer à utiliser le marteau après trois minutes et demie. Les orateurs sont donc avertis. Je voudrais que nous puissions avoir des consultations après cette séance.

L'orateur suivant est le représentant de l'Inde, à qui je donne la parole.

M. Nambiar (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter de votre exercice de la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je félicite également la Syrie pour sa direction des travaux du Conseil au cours du mois d'août.

Cette séance publique du Conseil a été convoquée en un temps relativement court pour répondre à la spirale de violence croissante au Moyen-Orient et à la décision des autorités israéliennes d'initier des mesures de nature à conduire à l'expulsion du Président Arafat.

L'Inde a toujours considéré le Président Arafat comme le dirigeant élu du peuple palestinien et un symbole de sa cause. Son expulsion et son retrait de la scène seraient indéfendables au regard du droit international. Cela constituerait un affront au peuple palestinien ainsi qu'à la communauté internationale dans son ensemble, et devrait susciter la condamnation la plus vive dans le monde. Outre le fait qu'elle ne servirait aucun objectif constructif, la mesure pourrait détruire tous les efforts de réconciliation et surtout, elle engendrerait sûrement une vague de colère et de violence accrues dans la région. Une telle action aggraverait la situation et pourrait s'avérer politiquement contre-productive. Elle aurait un effet négatif sur le processus de paix au Moyen-Orient.

Israël reste peu conscient des limites de sa politique unidimensionnelle fondée sur une approche militaire qui compte sur la puissance de la Force de défense israélienne, sans recours à une approche politique concomitante. Sa politique de bouclages militaires, de couvre-feux et de restrictions perpétue la dislocation permanente de la vie quotidienne, les problèmes économiques, la perte de liberté et la démoralisation accrue du peuple palestinien. Cela a conduit inévitablement à la poursuite d'actes de violence contre les forces israéliennes.

L'Inde a toujours estimé que la seule réponse à la violence actuelle consiste pour les deux parties à avancer résolument sur la voie du dialogue et de la

réconciliation. Il ne faut pas hésiter à faire face aux provocations les plus graves posées par des éléments extrémistes de deux parties, qui semblent avoir un objectif commun, celui de priver leur peuple de la paix. Nous exhortons les deux parties à refuser ces provocations et à ne pas renoncer à la voie de la paix.

Les quelques mois de calme relatif qui ont suivi le lancement de la Feuille de route, établie par le Quatuor, ont suscité l'espoir pour les peuples de la région et du monde quant aux perspectives de paix. Malheureusement, de nouveaux actes brutaux de terreur et de punition ont annihilé chaque pas prometteur vers la paix. Les assassinats ciblés, les actes de violence injustifiée, les meurtres aveugles et le cycle de représailles doivent être condamnés dans les termes les plus fermes. Ils ne peuvent contribuer à un sentiment de sécurité pour aucune des parties.

Les territoires occupés continuent de faire face à la menace d'effondrement économique et de misère sociale. Dans l'intérêt des peuples de la région, il est vital que les deux parties, avec l'aide d'autres parties concernées, prennent résolument la voie de la quête d'un règlement pacifique du conflit.

Israël à l'obligation de faire preuve de retenue et de patience. Il a eu recours de plus en plus à des mesures extrêmes telles que les meurtres extrajudiciaires et des incursions armées dans les zones palestiniennes. Nous sommes conscients des provocations que subit Israël. Mais sa décision de continuer la construction d'un mur qui traverse une grande partie des terres palestiniennes, annexe des zones agricoles, détruit des habitations et sépare des familles, est à la fois injuste et illégale. Ce type de mesure ne peut qu'aggraver le sentiment de désespoir et de frustration chez les Palestiniens et compliquer une situation déjà viciée par l'imposition de contraintes et les souffrances résultant du régime de bouclages et de barrages routiers.

L'Inde a toujours soutenu la cause palestinienne. Outre le fait que cela renvoie à nos liens traditionnels avec le monde arabe, l'attachement de l'Inde à la paix et à la stabilité dans la région est un élément fondamental de sa politique étrangère. Dans le cadre d'un engagement traditionnel plus large avec la Palestine, de milliers d'étudiants palestiniens étudient en Inde. Il existe des contacts intenses entre nous et nous avons aidé l'Autorité nationale palestinienne à renforcer ses ressources humaines et ses capacités de

mise en place d'institutions nationales. Cela continuera de se développer.

Nous avons lu récemment la déclaration du Vice-Premier Ministre israélien sur l'option éventuelle de l'assassinat du Président Arafat. Nous notons que cette annonce rend plus stridentes les déclarations d'Israël. L'Inde s'associe à la communauté internationale pour exhorter Israël à faire preuve de retenue en ce qui concerne tout projet de nature à porter atteinte à la vie et à la liberté personnelle du Président Arafat ou à le faire partir de force du territoire palestinien.

Dans le même temps, l'Inde condamne fermement tous les actes de terrorisme et de violence, et réitère sa position qu'il ne peut y avoir de justification aux attentats contre des civils non armés, des femmes et des enfants. Seule une cessation complète des violences peut créer l'environnement favorable à la poursuite du dialogue. Nous redisons la nécessité pour les deux parties de respecter leurs obligations au titre de la Feuille de route du Quatuor et insistons fermement sur le fait que tous les efforts doivent être faits pour assurer son application, afin que la vision de deux États vivant côte à côte, dans des frontières sûres et reconnues, puisse se concrétiser et qu'une paix juste et durable soient établie dans la région sur la base des résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 1397 (2002) du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : J'avais parlé avant le déjeuner et je l'ai dit lorsque j'ai assumé la présidence – il s'agit d'un appel au nom du Conseil – le Conseil ayant convenu que les discours seraient limités à trois minutes. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'avoir les discours lus et d'avoir ces mêmes textes distribués. En disant trois minutes, je voulais dire trois minutes. Je vais demander qu'à partir de maintenant, les orateurs qui ont des textes les distribuent – il en sera tenu compte. Mais les orateurs pourraient énumérer les points essentiels qu'ils voudraient aborder oralement et y consacrer trois minutes. Si après cette intervention de la présidence, nous avons un discours préparé qui dépasse trois minutes, j'interviendrai et le texte sera distribué. Je demande donc très officiellement à tous les intervenants – et il s'agit d'abord de la Jordanie, suivie de l'Australie – de comprendre que c'est ainsi que je vais agir par respect pour le Conseil et pour tous, au lieu de le faire de façon excessivement formelle. Je pense que c'est ce que le Conseil attend de moi et j'essaierai de le faire. En vous remerciant tous de votre

contribution, pourrions-nous essayer de le faire de cette façon, et cela sera également beaucoup plus interactif.

L'orateur suivant est le représentant de la Jordanie à qui je donne la parole.

M. Goussous (Jordanie) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je vous souhaite plein succès dans la conduite des travaux du Conseil. Je ne peux m'empêcher d'exprimer notre gratitude à la délégation soeur de la Syrie pour ses efforts appréciables durant sa présidence du Conseil, le mois dernier.

Au vu des actions inacceptables que continue de mener Israël dans les territoires palestiniens occupés, de son occupation persistante de villes palestiniennes, de sa violation de la quatrième Convention de Genève, de la poursuite de ses activités de peuplement et de la construction d'un mur de séparation affectant le peuple palestinien – qui viole la ligne du 4 juin 1967 et impose un fait accompli quant à l'établissement de l'État palestinien – et au vu de ses menaces persistantes contre les dirigeants palestiniens, de l'aggravation des souffrances des Palestiniens et de son recours à des mesures de sécurité arbitraires, y compris des meurtres extrajudiciaires, ainsi que de la persistance de la violence et la rupture de la trêve annoncée par les factions palestiniennes, nous nous trouvons face à une situation extrêmement grave qui menace le processus de paix et les efforts visant à faire avancer les initiatives politiques.

À cet égard, nous condamnons la décision de principe du Gouvernement israélien de destituer le Président Yasser Arafat, qui a été légitimement élu par son peuple. Nous demandons au Gouvernement israélien de revenir sur sa décision. Nous nous opposons à tout usage de la force ou à toute menace de recourir à la force contre le peuple palestinien ou contre ses dirigeants.

Nous avons écouté avec grand intérêt M. Terje Roed-Larsen, et nous souhaitons réitérer une fois encore notre condamnation des assassinats de civils des deux côtés. La poursuite des violences dans le territoire palestinien occupé ne conduira pas à la paix, mais à un retranchement plus avant des positions extrémistes. La paix au Moyen-Orient ne pourra être obtenue qu'avec la fin de l'occupation par Israël des territoires arabes occupés depuis 1967, sur la base du principe « terre contre paix » et des résolutions de légitimité

internationale, à savoir les résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 1397 (2002), ainsi que sur la base de l'initiative arabe de paix et par l'engagement de toutes les parties en faveur de la Feuille de route et de la mise en oeuvre de ses dispositions, afin d'atteindre l'objectif de créer un État palestinien d'ici à 2005. Toute autre option prendra beaucoup plus de temps et exigera une mobilisation bien plus forte encore de la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de l'Australie.

M. Dauth (Australie) (*parle en anglais*) : Le conflit israélo-palestinien a pris une tournure brutale. Il faut espérer que cette vague de violence donnera à chacun matière à réflexion.

Lors des deux derniers abominables attentats-suicide, qui ont coûté la vie à de nombreux innocents, on a dénombré trois blessés australiens. Je voudrais saisir cette occasion pour présenter mes plus sincères condoléances aux familles des victimes innocentes de ce terrible conflit qui n'en finit pas.

L'Australie est consternée par le fait que cette dernière vague de violence survienne au moment où la Feuille de route du Quatuor en vue d'un règlement pacifique, y compris la coexistence en sécurité d'un État israélien avec un État palestinien indépendant, donnait quelques signes de promesse. Personne ne s'attendait à ce que la tâche soit facile, mais le sentiment était de plus en plus qu'il fallait persévérer en dépit des revers.

Ces derniers revers sont tout à fait cruels. L'Australie a fait l'expérience l'année passée du terrible attentat à la bombe de Bali et nous savons combien il est difficile de transcender des événements aussi traumatisants pour regarder vers un avenir où nous travaillerions tous ensemble pour garantir qu'ils ne se reproduisent pas. Mais c'est bien là ce que nous devons faire.

L'Australie partage la préoccupation d'autres pays concernant la décision de principe du Cabinet israélien de destituer M. Arafat et les déclarations faites ensuite par M. Olmert, le Vice-Premier Ministre israélien, selon qui l'élimination était une option au même titre que l'expulsion. Qu'il soit clair que l'Australie n'appuie aucune de ces options. Elles ne feront nullement progresser la Feuille de route. Toutes

les parties doivent coopérer afin de mettre un terme au terrorisme.

Nous nous félicitons du soutien exprimé à la Feuille de route dans le projet de résolution sur la Palestine. Nous soutenons également l'appel lancé à la cessation de tous les actes de violence. L'an passé, nous avons fait part de notre espoir que l'on accorderait une chance de réussir à la Feuille de route. La Feuille de route est la seule voie possible et approuvée internationalement vers un règlement pacifique. Il faut faire en sorte qu'elle réussisse et nous devons tous contribuer à garantir son succès. Il n'y a véritablement pas d'autre alternative raisonnable.

Des facteurs clefs de toute perspective de succès de la Feuille de route seront les garanties de sécurité données aux Israéliens. L'Australie n'a pas honte de son attachement indéfectible à l'intégrité territoriale d'Israël et à son droit à exister dans la paix et la sécurité. Nous plaçons également en faveur d'un État palestinien viable et indépendant, et nous avons indiqué que nous saurons nous montrer généreux dans notre appui à ce nouvel État palestinien.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de l'Italie.

M. Spatafora (Italie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et des États en cours d'adhésion et des États associés.

La présidence de l'Union européenne et les États membres ont fait part de leur vive condamnation de la décision de principe israélienne d'expulser le Président de l'Autorité palestinienne et ont soutenu l'appel lancé, le 12 septembre, par le Conseil de sécurité au Gouvernement israélien lui demandant de ne pas l'appliquer. L'Union européenne a déjà clairement exprimé son opposition à toute mesure de recours à la force contre le Président dûment élu de l'Autorité palestinienne et a exhorté les autorités israéliennes à s'abstenir de toute mesure de ce genre. L'Union européenne estime que la décision israélienne est une grave erreur et qu'elle avive encore les tensions, mettant en péril toute solution négociée du conflit en cours.

L'Union européenne condamne dans les termes les plus forts les attaques terroristes contre les citoyens israéliens. Ces attaques entravent les efforts de la communauté internationale en vue de restaurer la paix

dans la région et vont à l'encontre des intérêts du peuple palestinien. L'Union européenne considère que les auteurs de ces actes sont des ennemis de la paix. Elle demande instamment à l'Autorité palestinienne de prendre toutes les mesures concrètes possibles à l'encontre des organisations terroristes qui s'opposent à tout dialogue politique et sapent tous les efforts visant à restaurer l'espoir et à ramener la paix, la sécurité et de meilleures conditions de vie dans la région.

C'est dans ce contexte que l'Union européenne a inscrit la branche politique du Hamas sur la liste européenne des organisations terroristes. L'Union européenne réitère l'appel lancé lors du Conseil européen de Thessalonique demandant à toutes les organisations palestiniennes de déclarer immédiatement un cessez-le-feu inconditionnel. L'Union européenne rappelle également que les conclusions du Conseil européen de Thessalonique appelaient Israël à s'abstenir de toute mesure punitive, notamment les assassinats extrajudiciaires, et à agir en conformité avec le droit international.

L'Union européenne réaffirme l'importance stratégique de l'Autorité palestinienne en tant que partenaire pour la paix. L'Union européenne insiste vivement sur le fait que le nouveau Premier Ministre désigné, Ahmed Qoreï, doit former rapidement un nouveau Gouvernement palestinien doté des pouvoirs lui permettant d'agir de manière ferme dans les domaines prioritaires que sont la lutte contre le terrorisme, les efforts pour relancer le processus de paix avec Israël dans le cadre de la Feuille de route du Quatuor, et la poursuite sans autre délai des réformes politiques et économiques de l'Autorité palestinienne.

L'Union européenne est fermement convaincue que, pour parvenir à un règlement durable, juste et pacifique du conflit et à une paix complète dans la région, y compris en Syrie et au Liban, il n'y a pas d'autre choix que la mise en oeuvre rapide et de bonne foi, par les deux parties, de la Feuille de route du Quatuor, qui contient un calendrier précis pour la création d'un État palestinien indépendant et viable, vivant côte à côte et dans la paix et la sécurité avec Israël, ainsi que pour la normalisation des relations israélo-arabes.

C'est à cet égard que l'Union européenne exhorte les deux parties à prendre les mesures suivantes. L'Autorité palestinienne devrait former un nouveau

gouvernement; réorganiser ses forces de sécurité sous le contrôle du nouveau Premier Ministre; rétablir l'ordre public et entreprendre des efforts visibles pour démanteler les organisations terroristes; appliquer les réformes déjà entamées; et organiser, en temps opportun, des élections libres et transparentes.

Le Président (*parle en anglais*): L'orateur suivant est le représentant de l'Afrique du Sud.

M. Kumalo (Afrique du Sud) (*parle en anglais*): Nous apprécions réellement la décision du Conseil de sécurité de nous accorder ces quelques instants pour nous exprimer, mais nous voudrions indiquer au Conseil, pour la fois prochaine, que cette question du Moyen-Orient est extrêmement importante pour nous et que nous aimerions avoir un jour assez de temps pour que nos vues soient entendues.

Ma déclaration a été distribuée, par conséquent je respecterai la règle des trois minutes et je dirai simplement que nous sommes extrêmement préoccupés par la décision du Cabinet israélien d'expulser le Président Arafat, qui symbolise l'identité et les aspirations nationales palestiniennes. Mon gouvernement estime que plaider en faveur de la révocation, voire de l'assassinat, du Président démocratiquement élu du peuple palestinien est parfaitement inacceptable et doit être condamné dans les termes les plus forts.

Israéliens et Palestiniens ne peuvent espérer se rapprocher de la paix en jurant ainsi de se tuer les uns les autres. Le Gouvernement sud-africain a déjà indiqué que la violence, comme tactique ou stratégie, ne mènera jamais à la paix tant recherchée par les peuples palestinien et israélien. Nous nous associons par conséquent à la communauté internationale pour condamner tous les actes de terrorisme et de violence, en particulier ceux visant les civils palestiniens et israéliens. La communauté internationale se dirige vers une crise grave à moins que des mesures ne soient prises immédiatement pour stabiliser la situation.

Le Conseil de sécurité n'a jamais été en mesure de faire respecter ses résolutions sur le Moyen-Orient. Il en résulte que ses déclarations demeurent lettre morte et qu'elles sont violées en toute impunité. Ceci ajoute à la perception croissante que le Conseil n'est pas désireux d'agir et qu'il risque ainsi d'être marginalisé s'agissant de régler cette question importante.

Le Conseil de sécurité doit adopter immédiatement une résolution en vertu du Chapitre VII de la Charte exigeant la cessation complète de tous les actes de violence, y compris tous les actes de terreur, de provocation, d'incitation et de destruction. Une telle résolution adoptée en vertu du Chapitre VII devrait également exiger qu'Israël, la puissante occupante, s'acquitte de ses obligations contractées en vertu du droit international humanitaire, y compris la Convention de Genève du 12 août 1949, relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre. En particulier, le Conseil doit faire observer que des menaces d'expulsion ou d'assassinat de dirigeants du peuple palestinien sont inacceptables et illégales, de même que l'érection d'un mur de séparation sur le territoire palestinien. Le Conseil devrait autoriser le déploiement d'une présence internationale chargée de surveiller la mise en oeuvre par les deux parties de la résolution adoptée en vertu du Chapitre VII.

Le Gouvernement sud-africain demande au Gouvernement israélien d'agir avec retenue et exprime l'espoir que ce dernier reviendra sur sa décision d'expulser Yasser Arafat. Par ailleurs, le Gouvernement sud-africain demande également au peuple palestinien de ne pas recourir à la violence comme moyen de parvenir à la paix. Nous condamnons tous les actes de terrorisme et sommes fermement convaincus que la violence en tant que tactique ou stratégie ne pourra jamais remplacer un règlement pacifique négocié.

Le Président (*parle en anglais*): L'orateur suivant est le représentant de Cuba. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Rodriguez Parilla (Cuba) (*parle en espagnol*): Depuis la visite provocatrice de Sharon au Haram al-Charif en septembre 2000, près de 3 600 personnes ont été tuées dont 2 800 étaient des civils palestiniens innocents. La violation la plus massive, flagrante et systématique des droits de l'homme que le monde actuel ait jamais connue se poursuit. À chaque fois qu'un espoir de paix apparaît, il est assombri par des exécutions extrajudiciaires délibérées. Le terrorisme d'État et l'emploi d'armes de guerre modernes et meurtrières contre la population civile se perpétuent. On érige un mur insolite en vue de créer un « bantoustan » palestinien. De nouvelles implantations israéliennes illégales surgissent tandis que la démolition des habitations palestiniennes ne connaît pas de répit. On continue d'asphyxier l'économie

palestinienne. L'Autorité palestinienne et son Président légitime, M. Arafat, demeurent soumis au siège politique et militaire et leurs installations ont été pratiquement détruites.

Sans la fin de l'occupation israélienne, il ne pourra y avoir de paix. Le Conseil de sécurité reste à la merci du veto des États-Unis auquel ils ont déjà recouru 25 fois pour empêcher l'application des résolutions du Conseil. Une paix juste et durable ne pourra régner au Moyen-Orient tant que le peuple palestinien n'exercera pas son droit légitime à la création d'un État indépendant ayant Jérusalem-Est pour capitale, tant que tous les territoires arabes occupés n'auront pas été restitués et qu'Israël ne se sera pas retiré de la bande de Gaza, de la Cisjordanie et du Golan syrien jusqu'aux lignes de 1967, tant que les provocations israéliennes n'auront pas cessé au Sud-Liban, que le retour des réfugiés palestiniens n'aura pas été garanti et que les implantations israéliennes n'auront pas été démantelées, conformément à la résolution 465 (1980) du Conseil de sécurité.

Tout en réitérant sa condamnation des attentats-suicide à la bombe dirigés contre les civils israéliens qui continuent d'être les victimes innocentes du cycle de violence enclenché par la politique de leur gouvernement, Cuba rejette la manipulation de ces actions individuelles pour justifier le terrorisme d'État. Cuba exige le plein respect de l'intégrité physique et de la dignité du Président Yasser Arafat et demande que le Conseil de sécurité agisse énergiquement et rapidement. L'Assemblée générale devra également exercer sans retard ses vastes et puissants pouvoirs que lui confère la Charte des Nations Unies.

Je regrette que le Conseil de sécurité n'ait pas le temps d'écouter plus de trois minutes les États Membres de l'Organisation.

Le Président (*parle en anglais*) : Ce n'est pas que nous n'ayons pas le temps. C'est que vendredi dernier, la présidence s'est proposée de tenir un débat public et que c'est ce que nous essayons de faire. Mais afin que tous les Membres aient l'occasion de présenter leurs vues et que le Conseil rende justice à la requête des consultations sur la question, il est nécessaire de fixer des délais stricts.

Je pars du principe qu'en deux minutes, chacun devrait être à même de faire ressortir trois points essentiels. Donc trois minutes est une prime. C'est en quelque sorte un défi. Ce n'est pas ce à quoi nous

sommes habitués, mais je suis persuadé que vous êtes tous capables de présenter les points saillants de votre argumentation en trois minutes. Je m'efforce de rendre à chacun justice sans complaisance, comme vous le voyez. C'était l'Union européenne à laquelle j'ai coupé la parole la première.

L'orateur suivant est le représentant de l'Argentine. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Listre (Argentine) (*parle en espagnol*) : Ce débat public nous offre l'occasion d'exprimer notre profonde préoccupation au moment où la situation au Moyen-Orient continue de se détériorer et que le processus de paix connaît une grave crise.

Ces derniers temps, nous avons vu que la voie vers la paix a été minée par les actes terroristes – l'assassinat de civils innocents, la réoccupation des territoires palestiniens, les activités de colonisation, le traitement humiliant infligé à la population civile, les bouclages et la destruction de l'infrastructure et des habitations. La prolongation de cet état de fait ne peut qu'aboutir à de plus grandes souffrances pour les deux peuples, à l'exacerbation des ressentiments et à la recrudescence des tensions entre Palestiniens et Israéliens.

Au cours des mois d'août et septembre derniers, les groupes terroristes palestiniens ont poursuivi leurs attentats en territoire israélien, causant la mort de dizaines de civils innocents. L'Argentine, qui est confrontée au terrorisme sur son propre territoire, exprime dans les termes les plus énergiques sa condamnation de ces actes qui constituent des crimes contre l'humanité et que rien ne justifie.

Israël doit respecter les dispositions du droit international humanitaire, en particulier la quatrième Convention de Genève. L'expulsion de personnes, a fortiori leur élimination physique, constitue une grave violation du droit international. C'est pourquoi nous nous associons à ceux qui ont pris la parole avant nous pour exprimer notre préoccupation face à la décision de principe prise par le cabinet de sécurité israélien d'« éloigner » le Président Arafat. Nous convenons que cela serait dangereux et dommageable et que cela aggraverait les tensions existant déjà dans la région. C'est pourquoi nous demandons à Israël de ne pas mettre en oeuvre cette décision, mais au contraire de l'annuler.

Nous sommes d'avis que la voie qui mène à la paix est fondée sur l'acceptation de concessions mutuelles et de compromis. C'est sur cette base que le Quatuor a élaboré la Feuille de route qui reste aujourd'hui l'unique solution de rechange à la violence et à la destruction. Sur la base de ce document, Israël et l'Autorité palestinienne doivent, à notre sens, prendre des mesures simultanées et parallèles dans les domaines politique, économique, humanitaire et sécuritaire.

Dans l'immédiat, Israël doit mettre fin aux implantations illégales de colonies de peuplement, se retirer des territoires occupés et cesser toute activité qui saperait la confiance entre les deux parties, comme la construction du mur de séparation sur le territoire palestinien.

L'Autorité palestinienne, pour sa part, doit réprimer et démanteler les organisations terroristes. À cette fin, comme le prévoit la Feuille de route, les forces de sécurité palestiniennes doivent être restructurées et porter leurs efforts sur la réalisation de cet objectif. Nous espérons que le nouveau Premier Ministre disposera de l'autorité nécessaire pour entreprendre cette tâche essentielle.

L'alternative qui se présente aux parties est claire. Elles peuvent continuer d'emprunter la voie de la confrontation et du rejet mutuel en évitant tout compromis et en prétendant à tort que la solution passe par la force. Cette loi est celle de la souffrance pour les deux peuples. Elle ne peut qu'exacerber la violence.

La deuxième possibilité, que nous appuyons fortement et que nous encourageons les parties à adopter, consiste à réaffirmer les engagements qui ont été pris à Oslo et qui se sont concrétisés 10 ans auparavant dans les jardins de la Maison Blanche à Washington, en revenant sur la voie du compromis et des concessions mutuelles, qui réconcilieront, d'une part, les aspirations légitimes du peuple palestinien à une véritable indépendance et à la dignité et, d'autre part, les aspirations légitimes du peuple israélien à être reconnu et à vivre dans la sécurité.

L'Argentine exhorte les dirigeants des deux peuples à réaffirmer leur attachement à la paix et d'oeuvrer de concert afin de faire en sorte que se concrétise la vision de deux États démocratiques, souverains et viables, Israël et la Palestine, vivant dans la paix et la sécurité au Moyen-Orient.

Le Président (*parle en anglais*) : S'agissant du programme actuel, j'aimerais dire à mes collègues autour de la table que je pars de l'hypothèse que nous disposerons de suffisamment de temps et que les consultations officieuses pourront commencer à 17 h 30. Telle est mon hypothèse de travail pour le moment.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Indonésie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Jenie (Indonésie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais associer ma délégation à la déclaration faite par le représentant de la Malaisie au nom du Mouvement des non-alignés.

Au cours des dernières semaines, la situation au Moyen-Orient a atteint des proportions alarmantes. L'avenir de la Feuille de route est très incertain. À notre avis, il serait tragique que tout le travail accompli par le Conseil et le Quatuor à cet égard puisse être anéanti.

Nous sommes persuadés que le désir de paix au Moyen-Orient ainsi que dans le coeur des Palestiniens et des Israéliens est supérieur à la violence et à l'irrationalité qui semblent militer actuellement contre la Feuille de route. De l'avis de ma délégation, ce désir, et lui seul, nous permettra de mesurer l'importance stratégique de la Feuille de route et devrait nous servir de repère pour évaluer les progrès. La communauté internationale est susceptible de faire avancer la Feuille de route en se plaçant au-dessus de la situation sur les plans moral, politique et pratique, plutôt qu'en se permettant de devenir partie à la crise.

À notre avis – et ceci doit être évident – il n'y a aucune raison d'attendre la paix ou le succès de la Feuille de route si Israël n'a aucune foi en elle. Nous exhortons en particulier le gouvernement du Premier Ministre Sharon à cesser sa politique d'implantations, les assassinats extrajudiciaires, la construction d'un mur de séparation et son agression à l'encontre du Président Arafat et du peuple palestinien. Nous nous opposons vivement à toute tentative israélienne de déporter le dirigeant palestinien élu. Israël doit également respecter le droit international humanitaire dans toute la mesure du possible, y compris la quatrième Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre.

En un moment historique comme celui-ci, ma délégation demande à la communauté internationale de faire preuve de vigilance et d'appuyer totalement le droit international. Le Quatuor et le Conseil de sécurité doivent veiller à ce qu'Israël poursuive pleinement le processus de paix et évite des déclarations contradictoires et incendiaires, ainsi que des politiques susceptibles d'exacerber la situation.

Nous nous trouvons aujourd'hui à un tournant décisif sur la voie de la paix au Moyen-Orient. Dans l'intérêt du Conseil et de la communauté internationale, le tournant à prendre maintenant est évident : Israël doit fidèlement appliquer les résolutions existantes. Le Conseil n'a d'autre choix que de s'assurer que personne ne dévie de cette voie. C'est la seule voie qui nous permettra d'éviter les conflits à l'avenir.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Japon. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Haraguchi (Japon) (*parle en anglais*) : J'ai écouté avec attention l'exposé de M. Roed-Larsen ainsi que les déclarations des membres du Conseil. Comme en témoigne l'évolution rapide des événements ces derniers jours et comme le démontrent clairement l'exposé et les déclarations qui ont été faits, la Feuille de route se trouve à un stade critique. Le Japon est gravement préoccupé par cette situation car la paix au Moyen-Orient est essentielle pour instaurer la paix et la stabilité dans l'ensemble de la région. La Feuille de route continue d'être le seul moyen viable de réaliser la paix. Face à la crise actuelle, si nous voulons sauver la Feuille de route, il nous faut briser sans retard le cercle vicieux de violence et de méfiance. À cette fin, il est absolument nécessaire que les parties tant israélienne que palestinienne rétablissent le calme sur-le-champ et reprennent leur dialogue et leur coopération, conformément à la Feuille de route et qu'elles fassent preuve, par-dessus tout, de la plus grande retenue et déploient tous les efforts possibles en vue de mettre fin à la violence.

Je souhaiterais à ce stade dire un mot en ce qui concerne la décision annoncée par le Gouvernement israélien le 11 septembre visant à destituer le Président Arafat. L'éviction par la force du Président, qui a été élu par son peuple, ne contribuera pas à améliorer la situation. Au contraire, elle ne fera que détériorer plus

avant les conditions actuelles. Le Japon demande vigoureusement qu'Israël ne fasse pas appliquer sa décision. Notre fervent espoir est qu'Israël tiendra pleinement compte des conséquences que pourraient avoir ses actions et agira avec prudence et précaution.

Le Japon comprend en même temps les inquiétudes d'Israël en ce qui concerne la sécurité de son peuple. L'Autorité palestinienne doit être déterminée dans la lutte qu'elle mène pour mettre fin à la violence perpétrée par les factions extrémistes. Le Japon continuera d'exhorter la partie palestinienne à agir contre les extrémistes et à renforcer son appareil de sécurité aussi rapidement que possible. Nous poursuivrons nos efforts en vue de les aider à cet égard.

Le terrorisme n'a aucune justification, quelle qu'elle soit. Le Japon réitère sa condamnation des actes de terrorisme qui continuent de faire un grand nombre de victimes parmi les innocents.

Le Japon continue de soutenir, dans toute la mesure du possible, les efforts déployés par les deux parties en vue d'instaurer la paix. Nous espérons que sous la direction du nouveau Premier Ministre, M. Ahmed Qoreï, le nouveau cabinet de l'Autorité palestinienne sera rapidement formé et revigorera les efforts pour faire aboutir la Feuille de route. Le Japon est déterminé à poursuivre son soutien actif à ces entreprises. La communauté internationale doit aider le nouveau cabinet.

Néanmoins, je voudrais une fois de plus répéter qu'il est essentiel que les deux parties mettent immédiatement fin au cercle vicieux de la violence et de la méfiance. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'un véritable dialogue pourra s'instaurer, en se fondant sur la confiance mutuelle entre les parties.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Arabie saoudite. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Shobokshi (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : Nous vous félicitons, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil. Nous remercions votre prédécesseur de la façon remarquable dont il a présidé les travaux du Conseil. Nous vous remercions également d'avoir convoqué cette séance publique du Conseil afin d'examiner la grave situation qui prévaut dans les territoires palestiniens occupés, en raison de l'agression constante du Gouvernement

israélien qui n'honore pas les engagements qu'il a pris et qui poursuit une politique de destruction, forçant un grand nombre de Palestiniens à quitter leurs foyers parce qu'ils vivent dans des conditions intolérables sur leur territoire national.

L'Autorité palestinienne a déployé tous les efforts possibles en vue d'appliquer la Feuille de route. Différentes factions palestiniennes ont tout fait pour respecter la trêve de 50 jours, jusqu'à ce que la partie israélienne viole le cessez-le-feu en lançant une agression destinée à entraîner les Palestiniens dans un nouveau cycle de violence, tout en sachant que cette agression et les actions des Palestiniens anéantiraient tout espoir de paix, telle qu'elle est envisagée par la communauté internationale. Le monde entier a condamné la décision prise par le Gouvernement israélien d'éloigner le Président Arafat.

Le Gouvernement saoudien a condamné ce grave durcissement de la position israélienne, qui pourrait conduire à une explosion de la situation dans la région et à l'effondrement total du processus de paix. Non seulement cette décision va à l'encontre du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité, mais, de surcroît, elle constitue un nouvel affront au processus de paix et aux efforts que le Quatuor déploie pour mettre en oeuvre la Feuille de route, et pourrait bien être le dernier clou qui scellera le cercueil du processus de paix.

Le Royaume d'Arabie saoudite, tout en s'associant à la communauté internationale dans la condamnation de cette décision, demande instamment à tous les membres de la communauté internationale, incarnée par le Quatuor, de réagir rapidement et avec détermination à la politique israélienne qui vise à passer outre à la volonté du peuple palestinien et à confisquer ses territoires et ses institutions légitimes. L'histoire ne se montrera pas indulgente à l'égard de la communauté internationale si celle-ci ne s'efforce pas de faire justice au peuple palestinien, si elle laisse Israël dicter sa solution, si elle se montre partielle en faveur d'Israël et si elle laisse Israël façonner la paix selon sa vision des choses et en fonction de ses intérêts propres, au mépris des normes juridiques et des exigences de la communauté internationale. Israël a été et continue d'être la véritable cause de l'échec du processus de paix.

Le parti pris en faveur d'Israël a sapé le processus de paix par le passé et conduira à son

effondrement total dans l'avenir si la situation actuelle continue de régner. Les puissances influentes ne jouent pas honnêtement leur rôle de médiateur. Les conférences et autres initiatives ne donneront aucun résultat dès lors qu'elles suscitent le sentiment qu'il n'y a rien à faire et que la voie à suivre est évidente. La communauté internationale dans son ensemble, et le Quatuor en particulier, doivent appliquer la Feuille de route et contrecarrer les agissements d'Israël visant à torpiller les efforts déployés au plan international en vue d'instaurer une paix juste et globale dans la région.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Brésil. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Sardenberg (Brésil) (*parle en anglais*) : Au vu des sombres événements qui ont marqué le conflit israélo-palestinien ces dernières semaines, le présent débat public est à la fois opportun et louable. Le nouveau cycle de violence qui se développe dans la région, du fait des attentats-suicide et des incursions militaires lancées en représailles, dont pâtissent les civils des deux camps, compromet les chances de mise en oeuvre de la Feuille de route.

Le Gouvernement brésilien a pris note, avec une vive préoccupation, de la récente décision du cabinet de sécurité israélien de « déporter » le Président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, des territoires palestiniens. Nous sommes encore plus alarmés d'entendre des déclarations explicites invoquant l'assassinat du Président Arafat. Le Brésil reconnaît ce dernier comme une autorité légitime, démocratiquement élue par le peuple palestinien. À cet égard, le Gouvernement brésilien demande à Israël de revenir sur la décision adoptée par son cabinet de sécurité et, une nouvelle fois, prie instamment les Israéliens et les Palestiniens d'agir avec la plus grande retenue. Leur retour à la table des négociations est la seule voie possible vers un règlement global, juste et durable du conflit au Moyen-Orient.

Je saisis également cette occasion pour saluer la nomination du Premier Ministre palestinien Ahmed Qoreï. Ses multiples talents de diplomate, dont témoigne son apport au processus d'Oslo, seront primordiaux pour renouer les contacts avec ses partenaires israéliens et relancer le processus de paix.

Enfin, le Brésil réaffirme son plein appui aux activités du Quatuor et à son objectif, qui est de

promouvoir, en coopération avec la communauté internationale, la cessation des actes de terrorisme et de violence, la fin de l'occupation et le règlement permanent du conflit sur la base des résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 1397 (2002) et autres résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous prions instamment les parties de se conformer sur-le-champ à toutes les dispositions de ces résolutions, en particulier à celles relatives à l'instauration d'un véritable cessez-le-feu et au retrait israélien des villes palestiniennes, notamment Ramallah. Nous réaffirmons notre volonté de contribuer à la mise en oeuvre de toute initiative susceptible de conduire à une amélioration de la situation dans la région, notamment en participant à une mobilisation internationale sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je suis extrêmement reconnaissant aux orateurs de la patience dont ils font montre à l'égard du régime totalitaire imposé par la présidence en respectant le temps de parole de trois minutes.

Il reste à présent quatre orateurs inscrits sur ma liste. J'ai demandé à M. Roed-Larsen de bien vouloir répondre à certaines observations faites pendant le débat, c'est ce qu'il fera. Viendra ensuite le droit traditionnel de réponse des deux ambassadeurs qui ont ouvert le débat. S'ils souhaitent exercer ce droit, je voudrais – par souci d'équité et au regard de la justesse des arguments avancés, notamment par eux-mêmes – leur accorder un maximum de trois minutes pour formuler d'éventuelles remarques. De la sorte, le Conseil pourra respecter son programme et commencer ses consultations à 17 h 30.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Tunisie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Hachami (Tunisie) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier la Syrie, pays frère, du grand-savoir avec lequel elle a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Nous avons écouté attentivement l'exposé que M. Terje Roed-Larsen a fait ce matin au Conseil sur les derniers événements survenus dans la région. Je profite de l'occasion pour le remercier de ses efforts.

La présente séance est de la plus haute importance du fait des graves événements qui se déroulent dans les territoires palestiniens occupés. Le danger croît de jour en jour, sous l'effet des actes de provocation du Gouvernement israélien, le dernier en date étant la décision de principe de déporter le Président Yasser Arafat des territoires palestiniens. Fait plus alarmant encore, des responsables gouvernementaux de haut rang ont laissé entendre que des actions plus graves pourraient être entreprises.

À cet égard, la Tunisie réaffirme devant le Conseil de sécurité la légitimité de la présidence palestinienne et de l'Autorité nationale palestinienne, et est d'avis que toute action violant cette légitimité ne fera que compliquer davantage la situation au Moyen-Orient et compromettre le processus de paix dans l'ensemble de la région. Par conséquent, la Tunisie approuve l'initiative du Groupe arabe de demander au Conseil d'assumer ses responsabilités dans ce domaine en convoquant la présente séance. En outre, la Tunisie tient à souligner à quel point il importe qu'Israël respecte les engagements pris dans le cadre du processus de paix et en vertu du droit international.

Tandis que la communauté internationale s'efforce de ramener le calme dans la région et de sauver le processus de paix, le Gouvernement israélien persiste dans sa politique qui consiste à boucler les villes palestiniennes, à démolir les habitations et les infrastructures, à commettre des assassinats extrajudiciaires et à construire un mur de séparation. Compte tenu de la gravité de la situation et de la menace qui plane sur la sécurité et la stabilité de la région tout entière, la Tunisie réitère l'appel lancé par le Président de la République tunisienne, S. E. Zine El Abidine Ben Ali, lors du Sommet arabe, au Caire en octobre 2000, pour demander que la protection du peuple frère palestinien soit assurée moyennant le déploiement de forces internationales chargées de séparer les parties et de surveiller le cessez-le-feu, proposition qui a recueilli le soutien d'un grand nombre de membres de la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je félicite le représentant de la Tunisie d'avoir respecté le temps de parole imparti, et lui en suis reconnaissant.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Turquie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Cengizer (Turquie) (*parle en anglais*) : La Turquie s'est associée à la déclaration précédemment faite par le représentant de l'Italie au nom de l'Union européenne. Dans cette déclaration, il a parfaitement été rendu compte de notre inquiétude commune face à la dangereuse détérioration de la situation sur le terrain, de même qu'il a été demandé aux parties d'agir de manière raisonnable et responsable, et, partant, de préserver l'espoir que les négociations pourront reprendre en vue de mettre en oeuvre la Feuille de route. Je prends la parole pour souligner brièvement quelques points qui, à notre avis, revêtent une importance particulière.

Comme nous l'avons signalé à de nombreuses reprises, la situation critique actuelle s'agissant du conflit israélo-palestinien exige que les deux parties fassent plus que jamais preuve de retenue. La Turquie juge regrettable la récente décision de principe du cabinet de sécurité israélien d'expulser M. Yasser Arafat, Président de l'Autorité nationale palestinienne. En attirant l'attention sur les graves conséquences d'un tel acte, la communauté internationale et le Secrétaire général ont, à juste titre, demandé à Israël de ne pas mettre en oeuvre sa décision. Le fait que la mise en oeuvre de cette décision puisse déclencher des événements de nature à remettre en question la stabilité de toute la région nous inquiète vivement. En outre, nous ne pensons pas que cela serve à quoi que ce soit dans notre effort pour sortir de l'impasse actuelle au Moyen-Orient.

Le conflit palestinien-israélien n'est pas une question qui peut être résolue sans le soutien de la communauté internationale. Le conflit comprend en outre des aspects relatifs à la sécurité régionale et mondiale qui impose de lourdes responsabilités non seulement aux parties, mais également à la communauté internationale – tout comme la situation en Iraq, où le Conseil de sécurité tente de définir un cadre propice et des procédures appropriées permettant d'assurer la stabilité dans ce pays.

La Turquie a toujours dénoncé les attaques terroristes contre des civils israéliens dans les termes les plus vigoureux. L'Autorité palestinienne s'est vu rappeler la responsabilité qui lui incombe de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre un terme à la violence. D'autre part, les méthodes utilisées par Israël pour lutter contre la terreur semblent alimenter l'animosité, et devraient donc cesser. La Feuille de route du Quatuor vise principalement à donner aux

parties un objectif convaincant : celui de deux États vivant côte à côte avec des frontières reconnues et sûres.

Cet objectif ne saurait être réalisé si les deux parties ne manifestent pas une volonté véritable d'assumer leurs responsabilités respectives. Il est en effet de la plus haute importance d'établir la sécurité, mais ce n'est pas le seul aspect important de la question. En fait, le processus de renforcement de la sécurité ne saurait être dissocié de manière convaincante du processus politique lui-même. Le peuple palestinien lutte pour son existence. Les améliorations qu'il pourrait constater dans sa vie quotidienne auraient une influence positive sur la sécurité sur le terrain.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Norvège. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Løvald (Norvège) (*parle en anglais*) : Les événements tragiques de ces dernières semaines ont hélas quasiment paralysé le processus de paix au Moyen-Orient. Nous sommes revenus à une situation qui se caractérise par une escalade de la violence. Les attentats suicide et les assassinats ciblés ne permettent pas d'atteindre les objectifs qui sont de mettre un terme à la violence et à l'occupation. La Norvège condamne fermement le recours à la violence en tant que moyen de mettre fin au conflit politique au Moyen-Orient.

La Feuille de route n'est pas morte. Elle a été approuvée tant par les Israéliens que par les Palestiniens. Elle bénéficie d'un large appui international. Nous sommes arrivés à une étape cruciale où les parties doivent renforcer leurs efforts pour donner un nouvel élan au processus de paix et assurer la mise en oeuvre de la Feuille de route.

Les Palestiniens doivent lutter contre le terrorisme avec vigueur. Les structures de sécurité doivent être renforcées et réformées sous une ligne de commandement unifiée. Il convient de prendre des mesures concrètes pour lutter contre l'infrastructure de la terreur. Il importe de faire progresser le processus de réformes défini dans la Feuille de route et de recentrer l'action sur les mesures de mise en oeuvre définies dans la Feuille de route pour les deux parties.

Israël doit mettre fin aux assassinats ciblés, à la démolition des maisons et au recours disproportionné à

la force. Pour permettre à l'Autorité palestinienne de combattre le terrorisme, Israël doit l'aider à redonner aux Palestiniens l'espoir de parvenir à une solution pacifique au conflit. Le gel des colonies de peuplement, l'arrêt de la construction de la barrière de sécurité et la réactivation du retrait des forces militaires sont les éléments centraux de la première phase de la Feuille de route.

La Norvège déplore la décision prise la semaine dernière par le Cabinet israélien d'expulser d'une manière et à un moment qui restent à déterminer le Président palestinien élu. Une telle décision ne peut que s'avérer néfaste au processus de paix et compliquer la tâche de l'Autorité palestinienne en matière de lutte contre le terrorisme. La communauté internationale, en particulier le Quatuor, doit renforcer ses efforts pour fournir un mécanisme de suivi robuste pour la mise en oeuvre de la Feuille de route. Les deux derniers mois ont clairement démontré que sans ce processus, le processus déraillera et aucun progrès ne sera réalisé.

La Norvège continue d'appuyer activement la Feuille de route, en tant que Président du groupe du Comité spécial de liaison, en tant que participant au Groupe de travail sur la réforme palestinienne, en tant que co-Président du groupe de coordination d'aide locale et en tant que chef de la mission d'observation de la Présence internationale temporaire à Hébron.

Nous remercions l'Organisation des Nations Unies de ses efforts inlassables pour faciliter la situation humanitaire dans les territoires palestiniens grâce à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient (UNRWA) et aux autres agences, ainsi que de son rôle important dans la coordination des donateurs locaux. Nous savons que l'Organisation des Nations Unies va poursuivre ce travail opérationnel important tout en contribuant, par le biais du Secrétaire général et du Coordonnateur spécial des Nations Unies, aux efforts politiques du Quatuor. Ces efforts jouissent du plein appui de la Norvège.

Le Président (*parle en anglais*): L'orateur suivant est le représentant du Népal. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Sharma (Népal) (*parle en anglais*): Ma délégation s'inquiète vivement de la situation qui prévaut au Moyen-Orient. Une fois de plus, le Moyen-Orient a sombré dans un cycle de violences graves

entre les Palestiniens et les Israéliens. Des civils innocents sont tués des deux côtés, et le Gouvernement israélien aurait décidé d'expulser M. Yasser Arafat, dirigeant élu du peuple palestinien. Chacun de ces événements repousse toujours plus loin le règlement politique. La communauté internationale et les pays individuels ont pris un certain nombre d'initiatives pour régler ce conflit de longue date au Moyen-Orient. Parmi elles, les Accords d'Oslo avaient laissé entrevoir une lueur d'espoir, mais celle-ci s'est éteinte dans la tempête des représailles. La Feuille de route rédigée par le Quatuor connaît également un avenir pour le moins incertain.

La communauté internationale doit poursuivre ses efforts pour rétablir la paix et la sécurité au Moyen-Orient. Mais avant tout, les Palestiniens et les Israéliens devront eux-mêmes manifester une volonté politique pour régler ce problème tragique. L'histoire a rassemblé les Israéliens et les Palestiniens sur un petit territoire du Moyen-Orient que les deux parties considèrent comme sacré et très cher. Personne ne veut chasser l'autre. Les deux peuples devront donc trouver un moyen pour vivre côte à côte.

La Feuille de route, malgré ses nombreuses défaillances, est la seule voie permettant d'aller de l'avant pour trouver une solution politique au problème du Moyen-Orient. La violence doit cesser, et un dialogue sincère doit être entamé pour redonner l'espoir dans le processus politique prévu dans la Feuille de route. Nous ne pouvons permettre à une poignée d'extrémistes des deux côtés de porter atteinte au processus de paix. Toutes les parties doivent honorer leurs obligations particulières si l'on veut que le processus avance. Il importe que l'Autorité palestinienne fasse tout son possible pour contrôler les éléments extrémistes qui se trouvent dans la société palestinienne et qui commettent des attaques contre des civils israéliens innocents. Elle doit renforcer les forces de sécurité et autoriser le nouveau Premier Ministre palestinien à entamer de sérieuses négociations avec le Gouvernement israélien.

Le Gouvernement israélien doit, d'autre part, cesser d'avoir recours à la force excessive. Il doit se retirer immédiatement des territoires occupés, mettre un terme aux assassinats extrajudiciaires des dirigeants palestiniens et à la démolition des bâtiments civils et de l'infrastructure. Les colonies illégales et le mur construits sur les territoires occupés représentent des obstacles à la paix et doivent être démantelés.

Ma délégation condamne la décision du Gouvernement israélien d'expulser M. Yasser Arafat et exhorte le Gouvernement israélien d'annuler cette décision. Les membres du Quatuor et la communauté internationale doivent exercer des pressions sur les deux parties pour qu'elles fassent preuve de retenue et qu'elles évitent de prendre des mesures qui aggraveraient encore la situation et éloigneraient les perspectives de paix. Le Conseil de sécurité se doit d'aider les Israéliens et Palestiniens à jeter des ponts pour construire un futur commun, pacifique et sûr par la mise en oeuvre efficace de la Feuille de route.

Le Président (*parle en anglais*) : S'il m'est permis, je vais maintenant donner la parole à M. Roed-Larsen. Après lui, nous entendrons l'Observateur permanent de la Palestine, puis le représentant d'Israël. Ainsi s'achèvera le débat.

M. Roed-Larsen (*parle en anglais*) : J'ai pris note du fait que plusieurs membres du Conseil partagent mes profondes préoccupations et ma tristesse face au nouveau bain de sang et à l'exacerbation du conflit israélo-palestinien. Néanmoins, il est à la fois réconfortant et encourageant d'entendre un aussi grand nombre de membres appuyer les efforts du Quatuor et d'entendre dire que, pour relancer le processus, nous devons accélérer la mise en oeuvre de la Feuille de route en arrêtant d'avancer, si je puis dire, à pas de bébé, pour adopter une foulée plus longue et plus assurée. J'ai également pris note du fait que, malgré leurs profondes divergences, les représentants tant palestinien qu'israélien continuent de prendre la Feuille de route comme point de référence, certes sous un angle très différent.

Une nouvelle confiance doit être forgée entre les parties moyennant des actes. Je rappellerai qu'ils ont soulevé deux préoccupations essentielles : la question du territoire et celle du terrorisme. Au stade actuel des choses, je pense qu'aucun dirigeant palestinien n'est à même de mettre un terme au terrorisme sous toutes ses formes si les mesures difficiles qui s'imposent en matière de sécurité ne bénéficient pas d'un large soutien populaire. Cependant, un tel appui populaire ne saurait être obtenu tant que le peuple palestinien n'entrevera pas concrètement le début de la fin de l'occupation. En termes opérationnels, cela signifie qu'il faut procéder à l'évacuation des colonies et stopper la construction du mur. En retour, aucun Premier Ministre ne pourra obtenir l'appui populaire

aux concessions territoriales dans un contexte d'attentats meurtriers contre des civils innocents.

Tel que je conçois la situation, seules des mesures simultanées et réciproques – cession de territoire d'un côté et fin de la terreur de l'autre – pourront nous replacer sur la voie de la Feuille de route et nous permettre d'avancer rapidement vers les objectifs ultimes de celle-ci.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Roed-Larsen de ces précisions et, surtout, du remarquable travail qu'il accomplit au nom de l'Organisation des Nations Unies.

L'Ambassadeur Al-Kidwa souhaite faire une nouvelle déclaration. Je lui donne la parole.

M. Al-Kidwa (Palestine) (*parle en arabe*) : Nous avons espéré que le Conseil de sécurité parviendrait aujourd'hui à écouter un exposé sérieux des positions propres aux parties palestinienne et israélienne. Nous avons fait de notre mieux pour être à la hauteur de cette tâche. Cependant, la déclaration d'Israël est tombée à un niveau bien bas, indigne de cette institution internationale. Elle pourrait toutefois inciter le Conseil à adopter une résolution plus ferme. Cette déclaration lance un défi flagrant à la communauté internationale et démontre la morgue d'Israël, la morgue de son pouvoir fondé sur une protection systématique.

Dans sa déclaration, le représentant israélien a également fait figurer des allusions raciales relatives au peuple palestinien dans son ensemble. Cela n'est guère surprenant, compte tenu de la mentalité sous-jacente à l'occupation et à la colonisation. Sa déclaration était remplie de mensonges et de déformations des faits, notamment en ce qui concerne le Président Yasser Arafat. Je n'essaierai même pas d'y répondre.

Cependant, le représentant d'Israël parle au nom d'un gouvernement, dont le Premier Ministre et de nombreux membres ont été accusés de crimes de guerre. Le Premier Ministre Sharon, en particulier, est responsable des massacres de Sabra, Shatilla, Kibya et Khan Younis. Certains dirigeants israéliens sont les premiers responsables de l'apparition du terrorisme dans la région. À ce sujet, on peut interroger le Royaume-Uni, autrefois puissance détentrice du Mandat sur la Palestine. On pourrait également se référer au Comte Bernadotte, qui était lui aussi en Palestine. La liste est très longue. Un grand nombre de

massacres officiels ont été commis, notamment à Deir Yassin et Kufr Kassem. Il y a également eu des attaques contre des aéroports, comme celui de Beyrouth; des avions ont été abattus, notamment un avion de ligne libyen; l'*USS Liberty* a été coulé par le fond; de nombreuses figures palestiniennes ont été assassinées; des civils arabes ont été pris pour cibles dans le Golan; l'école de Bahr Al-Bakar a été attaquée, etc.

Il n'en demeure pas moins que le pire crime de guerre commis dans l'histoire contemporaine est l'installation de 400 000 colons sur les territoires palestiniens en vue de leur colonisation : un mouvement colonisateur du début du XXI^e siècle.

Ne parlons même pas de la longue liste des crimes de guerre qui ont été commis ces trois dernières années, au premier rang desquels figurent les exécutions extrajudiciaires.

De plus, pendant l'intervalle qui a séparé la séance de ce matin et celle de cet après-midi, le représentant d'Israël a déclaré en dehors de ces murs que le Conseil est hypocrite. Il a également décrété que l'Observateur permanent de la Palestine ne représentait pas le peuple palestinien. J'espère qu'il ne décidera pas, à l'issue de cette réunion, de nous retirer à tous notre statut officiel.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant d'Israël.

M. Gillerman (Israël) (*parle en anglais*) : Je dois dire que je suis très attristé – et que j'éprouve même un peu de pitié – face aux observations pathétiques du représentant palestinien. Malheureusement, je ne saurais me mettre à son niveau : la chute serait trop brutale. Il a une nouvelle fois prouvé qu'il incarne le

sombre passé des Palestiniens et non pas l'avenir radieux que ceux-ci méritent réellement.

Concernant l'allégation selon laquelle Yasser Arafat est un dirigeant légitime, je voudrais rappeler au Conseil que les Palestiniens considéraient Saddam Hussein comme un dirigeant légitime, à l'instar de plusieurs autres figures auxquelles l'histoire a choisi de retirer ce titre.

Le simple fait que le représentant palestinien a cru bon de mentionner des événements fort douteux et des inventions qui remontent à 50, 60 ou 70 ans démontre bien la faiblesse de ses arguments et constitue un exemple flagrant de démagogie auquel je préfère ne pas répondre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie tous ceux qui ont contribué à ce débat assez long, mais, à mon avis, réussi. Nous sommes parvenus à entendre 47 interventions – ce qui, je pense, n'est pas mal – et nous l'avons fait sans jamais oublier l'importance du sujet et, je l'espère, tout en faisant honneur à ce que nous nous efforçons d'accomplir au sein du Conseil de sécurité.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Les consultations vont commencer dans 10 minutes.

La séance est levée à 17 h 20.